

Sibylle Burger-Bono
Antonio Da Cunha
Thomas Facchinetti
Peter Hayoz
Carlo Knöpfel
Sylvia Manchen Spörri
Jean Mhurekwenzim Mfato
Hatice Yürütücü

De quels spécialistes la Suisse a-t-elle besoin?

La politique d'admission dans le cadre de la nouvelle loi sur les étrangers est grandement contestée. Le projet de loi prévoit de limiter la main-d'œuvre étrangère provenant des pays hors de l'UE/AELE aux travailleurs qualifiés et aux spécialistes. La rédaction de terra cognita a demandé aux experts de s'exprimer au sujet de cette proposition et d'apprécier quel type de spécialistes sera nécessaire à notre économie suisse à l'avenir. Les propos des participants au débat par e-mail ci-après ne reflètent cependant ni la position des partenaires sociaux ni la voix des partis politiques. Dans un premier tour, les participants répondent simplement à la question posée ci-dessus. Au second tour, ils prennent position sur l'une des réponses données.

■ Antonio Da Cunha: Le modèle économique qui a permis le développement des pays européens n'existe plus. L'économie suisse est, elle-même, en mutation profonde dans un contexte de globalisation qui fait peser d'énormes incertitudes sur l'avenir proche ou lointain. En dépit de l'incertitude, le changement dans la demande globale sur le marché du travail semble peu probable. Mais du fait de la transformation des modes de produire, il semble indiscutable que l'économie suisse aura besoin de davantage de main-d'œuvre qualifiée. La pression de l'innovation est forte et croissante. Les compétences professionnelles et sociales gagnent en importance. Les connaissances spécialisées doivent être renouvelées en permanence. Les rapports de poids entre les branches changent. Les contenus du travail aussi.

Cependant, l'évolution actuelle est paradoxale. La main-d'œuvre apparaît de plus en plus divisée en deux catégories: un noyau composé de salariés qualifiés, polyvalents et mobiles. Autour de ce noyau, l'économie moderne fonctionne aussi sur une masse de plus en plus importante de personnes précarisées, à faible niveau de formation ou déqualifiées par les processus d'innovation, à horaires et salaires variables. L'économie actuelle s'accommode bien d'une segmentation du marché du travail qui polarise la société et vulnérabilise le lien social. Une politique d'intégration forte fondée sur un scénario volontariste

d'insertion professionnelle des jeunes générations dans le marché du travail pourrait compenser les déficits de qualifications et contribuer à assurer la cohésion sociale.

■ Jean Mhurekwenzim Mfato: J'approuve tout à fait l'analyse d'Antonio Da Cunha, qui décrit de manière pointue la situation économique actuelle. Je voudrais plutôt profiter de ce second tour, pour exprimer mon opinion personnelle sur cette question. Il est évident que dans une période de redressement économique que l'on attend avec impatience, le recrutement non seulement des spécialistes, mais aussi d'une main-d'œuvre jeune en provenance des pays tiers s'avère indispensable.

C'est donc cette perspective qui explique l'engouement des pays membres de l'Union Européenne à l'élargissement. Comme on a pu constater après la réunification des deux Allemagnes, il y a eu un exode de la population, au premier plan des jeunes et des spécialistes de la périphérie vers le centre. Nous allons assister à un scénario semblable.

Dans le cadre de la prévision de cet événement majeur et pour apaiser les craintes des populations indigènes, les pays du centre et la Suisse par le biais des accords avec ces derniers, cherchent à se doter des outils subtils et efficaces de sélection, voire de discrimination des immigrants, difficiles à intégrer à cause de la couleur de leur peau, leur culture ou leur appartenance à une religion et de ce fait indésirables.

Une loi aussi discriminatoire ne peut qu'encourager la clandestinité et apporter de l'eau au moulin des trafiquants des êtres humains. Une politique de contrôle d'immigration axée sur une flexibilité par rapport à l'offre et la demande sur le marché de travail, accompagnée d'un effort sensible dans le domaine de l'intégration des immigrants, serait prometteuse pour l'économie de la Suisse et pour la paix sociale.

De quels spécialistes la Suisse a-t-elle besoin?

■ Thomas Facchinetti: Le modèle de référence de l'accès des immigrants non-nationaux sur le marché de l'emploi helvétique se fonde sur l'existence d'une opportunité concrète de travail. Le contrat de travail doit être approuvé par des autorités administratives ad hoc pour qu'une autorisation de séjour soit ensuite délivrée au travailleur immigrant. Les pouvoirs publics régulent ainsi l'accès de la main-d'œuvre étrangère au marché du travail suisse en vertu d'une politique d'admission sélective qui donne la priorité aux nationaux et aux personnes étrangères déjà installées, selon une hiérarchie différenciée, par rapport aux primo-migrants.

L'introduction graduelle de la libre circulation des personnes avec l'UE modifie le modèle de référence suisse d'admission au marché du travail, mais le recrutement des immigrants provenant d'Etats tiers demeure apparemment, dans son principe, inchangé. Si pour ces derniers un changement de cap radical des règles de recrutement se heurte à des motifs de politique intérieure et de protection du marché du travail, davantage d'ouverture est cependant possible et souhaitable. En assurant le contrôle de l'accès à l'emploi de ces immigrants, les régions de recrutement et le profil des spécialistes visés pourraient être élargis. Des accords politiques de migrations contrôlées avec les nouveaux pays membres de l'UE et avec d'autres Etats avec lesquels la Suisse a des intérêts importants constituerait une approche multilatérale plus nuancée. La qualité de spécialiste ne devrait pas s'apprécier uniquement en fonction des diplômes, mais aussi en vertu de la pratique professionnelle, d'éventuels liens personnels avec la Suisse et de compétences culturelles: la maîtrise de langues utiles à l'activité de l'entreprise ou la connaissance fine des régions d'exportation et d'importation de celle-ci. Un spécialiste bardé de diplômes dispose d'un atout pour sa mobilité professionnelle, ce qui limite son risque de chômage, sans que cela ne représente en soi un facteur décisif pour son intégration sociale et culturelle. Si la notion de spécialiste est élargie, il faut alors simultanément atténuer les risques de chômage des plus vulnérables d'entre eux, en liant l'octroi d'une première autorisation de travail à l'obligation pour l'employeur d'assurer un perfectionnement professionnel adéquat. En outre, un minimum de réseau social devrait être organisé pour assurer leur intégration.

L'évolution économique mondiale rend aléatoire la planification du profil des spécialistes dont la Suisse aurait besoin. Une politique de migration moins rigide sur les pays de provenance et plus flexible sur les compétences des spécialistes recherchés serait, moyennant un dispositif complémentaire d'accompagnement, avantageuse pour notre pays.

■ Antonio Da Cunha: Je suis entièrement d'accord avec Thomas Facchinetti: la qualité de spécialiste ne devrait pas s'apprécier uniquement en fonction des diplômes, mais aussi en termes de compétences sociales et culturelles. Autre point d'accord: les diplômes ne préjugent en rien de la capacité d'intégration d'un individu. L'inévitable complexité des facteurs personnels et sociaux jouant en faveur de l'intégration rend les politiques ciblées de régulation des flux migratoires incertaines dans leurs résultats escomptés. A cet égard, la politique des

4 deux cercles ne semble apporter aucune réponse pertinente ni au problème de la compétitivité de l'économie suisse ni à celui de la cohésion sociale. La réponse à ce double problème se trouve effectivement dans le développement des systèmes de formation et de perfectionnement professionnel, mais aussi dans la mise en œuvre d'une nouvelle citoyenneté fondée sur la résidence. Dès lors, je ne peux pas me contenter de la position de Thomas Facchinetti. Le problème qui nous est posé ne consiste pas à flexibiliser la politique des deux cercles, mais à trouver une réponse politique suffisamment crédible pour qu'on puisse s'en passer. Affirmer la nécessité d'une flexibilisation de la politique des deux cercles c'est déjà l'admettre dans son principe fondamental. Serait-il possible d'imaginer une autre politique de régulation des flux de main-d'œuvre fondée sur la généralisation et le respect de contrats collectifs de travail, plutôt que sur l'imposition de quotas (plus ou moins flexibles) de tel ou tel spécialiste en provenance de tel ou tel pays?

De quels spécialistes la Suisse a-t-elle besoin?

■ Jean Mhurekwenzim Mfato: Bien que j'éprouve personnellement des difficultés à admettre la spécialité professionnelle comme unique critère pour la migration en Suisse, il est fort probable que ce projet de loi soit approuvé par le parlement. Ce qui justifie la pertinence d'une réflexion approfondie sur cette question.

Du point de vue économique, je pourrais m'imaginer que la Suisse a besoin d'entrepreneurs, d'économistes, d'informaticiens et de juristes. Ceux-ci pourraient contribuer à accroître la compétitivité des compagnies suisses sur le marché mondial et global, en les aidant à obtenir des parts de marché dans leurs régions d'origine, pour autant qu'ils soient embauchés à cet effet. En Suisse, les entrepreneurs pourraient créer des petites et moyennes entreprises et contribuer ainsi à la réduction du chômage. Pour cela, il faudra créer une structure d'encouragement, d'encadrement, de formation et de financement des projets jugés rentables.

Dans le souci de préserver une cohabitation pacifique entre les différentes communautés étrangères, ainsi qu'entre celles-ci et la société suisse, je pense que sur le plan social la Suisse a besoin de spécialistes comme de médiateurs pour prévenir des conflits intercommunautaires et d'artistes, écrivains et journalistes pour aider à présenter une image plus positive des étrangers et montrer leur apport à l'économie ainsi qu'à la société suisse.

Toutefois, avant de faire venir des spécialistes d'ailleurs, mieux vaudrait commencer par répertorier ceux qui vivent déjà en Suisse en vue d'un placement professionnel adéquat, à défaut, les aider à y accéder moyennant des stages appropriés.

■ Thomas Facchinetti: Il est vrai que la Suisse a besoin de nouvelles impulsions pour sa politique d'intégration des étrangers afin d'assurer une bonne cohésion sociale. Des médiateurs et différents types de personnes intermédiaires jouent un rôle important dans cette optique. Bon nombre de ces personnes vivent déjà depuis longtemps dans notre pays et il conviendrait de valoriser davantage ce potentiel avant de recourir massivement à des personnes extérieures. Malheureusement les qualités et compétences de ces personnes déjà installées sont trop souvent dépréciées. Les intéressés se heurtent également à toutes sortes de préjugés et de discriminations.

Jusqu'à présent, la politique de recrutement de main-d'œuvre étrangère assurait globalement un minimum de liaison entre les contingents de nouvelles autorisations de travail et la situation sur le marché de l'emploi: en principe, priorité à l'emploi pour les migrants déjà installés par rapport aux primo-migrants. La portée de ce mécanisme est cependant limitée par l'existence de discriminations à l'embauche d'une partie de ceux déjà installés: faible ou non-reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle acquis à l'étranger, préjugés et ségrégation liés à l'origine nationale ou ethnique, à la couleur de la peau, à la religion, etc.

La liaison globale entre le nombre de nouvelles autorisations de travail pour immigrants et le nombre de chômeurs devrait être complétée non seulement par un mécanisme visant à favoriser la formation et le perfectionnement professionnel mais aussi par des instruments de lutte contre les discriminations de type racial sur le marché du travail.